



École Au-Fil-de-l'Eau

RAPPORT ANNUEL 2017-2018



Août 2018

Première partie - Le bilan de l'établissement

Le contexte

L'école Au-Fil-de-l'Eau, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Mont Saint-Hilaire en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de cette ville et de la ville d'Otterburn Park.

La clientèle desservie

La clientèle de l'école est presque exclusivement composée de jeunes francophones. Quelques familles de nationalités diverses ont commencé à fréquenter notre école, ce qui enrichit notre milieu de vie. Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Toutefois, la clientèle n'est pas pour autant entièrement homogène. La grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et fortement scolarisées, mais une minorité de jeunes viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

L'école Au-Fil-de-l'Eau regroupe deux bâtiments (Desrochers et Hertel) desservant une clientèle de **746 élèves** (au 21 septembre 2018) répartie de la façon suivante :

- Dans le bâtiment Desrochers : 5 groupes d'élèves du préscolaire.
- Dans le bâtiment Hertel : 10 groupes d'élèves au 1^{er} cycle, 9 au deuxième et 8 au troisième.

Depuis plusieurs années, le bassin d'élèves et le manque d'espace sont tel que nous sommes obligés de déplacer des élèves vers les écoles de notre secteur. Cette année encore, un certain nombre d'élèves ont été déplacés. C'est une situation délicate à gérer au fil des années, mais l'information transmise aux parents lors de l'inscription en février a fait une différence cette année. Le suivi et l'application rigoureuse des étapes de la Politique d'inscription et d'admission à la CSP ont aussi contribué à atténuer les réactions parfois vives des parents qui sont touchés par le transfert de leur enfant.

Le personnel enseignant

Outre le personnel de direction (2 membres), le personnel enseignant se compose 43 enseignants, titulaires et spécialistes, en ajoutant le personnel à temps partagé.

Les services professionnels et de soutien

Des professionnels à temps plein et à temps partiel à l'école offrent également des services en orthopédagogie, en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en travail social et en santé. Le personnel de soutien compte 2 secrétaires, 3 concierges et 4 techniciennes en éducation spécialisée.

À même sa marge de manœuvre budgétaire, l'équipe-école a choisi, cette année encore, de bonifier les services spécifiques aux élèves dans divers secteurs d'activités :

- Le soutien aux apprentissages (soutien pédagogique), par l'ajout de périodes de récupération systématiques assurées par du personnel compétent assigné à cette tâche;
- Le soutien aux élèves et aux enseignants par l'ajout hebdomadaire de deux journées et demie par semaine en orthopédagogie;
- Un service en ergothérapie au préscolaire en classe et pour certains élèves ciblés;
- Du temps de francisation bonifié pour des élèves en soutien linguistique.

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « L'Amuserie », qui compte une vingtaine d'employés et anime trois cent quarante et un élèves réparti dans les deux bâtiments. À l'heure du dîner, un service de surveillance est assuré par neuf personnes pour près de 320 élèves non-inscrits au service de garde.

Cette année, les résultats du sondage et son analyse ont été réalisés. Un sondage a aussi été effectué auprès du personnel de l'Amuserie. L'analyse des résultats nous a permis de nous fixer des défis pour nos zones de vulnérabilité et de nous servir de nos forces comme levier.

La vie parascolaire et étudiante

Plusieurs activités sportives parascolaires ont été offertes aux élèves cette année. Les activités les plus appréciées des participants sont : le club d'athlétisme « Au Fil d'arrivée », le « mini volley », le cours de « gardiens avertis ».

Notre école a reçu le prix de l'école primaire en Montérégie ayant le plus contribué au développement de l'activité physique.

D'autre part, les activités rassembleuses « d'Harmonisons nos couleurs » pour développer l'appartenance à l'école, a fait vibrer les élèves à différents moments de l'année.

D'autres projets-écoles ont aussi été rassembleurs et en voici un bref aperçu :

- tournois de hockey et de ringuette;
- les campagnes de financement pour des œuvres caritatives (Fondation Paul Gérin-Lajoie [dictée PGL], collecte de denrées et de jouets pour les paniers de Noël et pour les vacances d'été;

- la remise de « méritas » à chacune des trois étapes dans chaque classe;
- les activités ludiques lors des fêtes annuelles (Accueil, Halloween, Noël, Pâques, fin d'année, etc.);
- les visites éducatives à l'extérieur.

Aussi, nous pouvons noter plusieurs occasions qui mettent à profit le partenariat qui existe entre l'école et différents intervenants. Par exemple, les parents s'intéressent de près à la vie de l'école et traduisent cet intérêt par une présence active, que ce soit lors de consultations ou d'événements spéciaux de l'école pour aider, entre autres choses, à l'encadrement des activités. Bon an mal an, et selon les activités, on peut compter en moyenne, une cinquantaine de personnes bénévoles régulières qui œuvrent avec tout leur cœur lors d'activités à l'école (bibliothèque, accompagnement en sortie, fête de fin d'année, activités de l'OPP, COOP, etc.). Une de nos bénévoles et maman d'élèves, Marie-Hélène Vinet, s'est méritée le prix de bénévole par excellence à la commission scolaire des Patriotes.

L'encadrement

L'école Au-Fil-de-L'Eau est dotée d'un code de vie simple et d'un fonctionnement cohérent pour les élèves. Nos éducateurs spécialisés s'assurent de le rendre vivant et efficace. Il est également doté d'un protocole visant à contrer l'intimidation et la violence. Vous pouvez les retrouver dans l'agenda et sur le site web de l'école (<http://aufildeleau.csp.qc.ca>).

Plusieurs formations pour contrer l'intimidation ont été offertes aux élèves de tous les degrés ainsi qu'aux parents de l'école :

- 6^e année Projet de gang de choix plus discussion sur les lois avec le policier communautaire.
- Activités de « Gustave et Cie » avec tous les élèves de 5^e année sur l'estime de soi.
- Atelier sur l'intimidation avec le policier communautaire.
- Comité-école Harmonisons nos couleurs.
- Éducateurs spécialisés en soutien pour la gestion des conflits (école et service de garde).
- Une équipe d'une dizaine d'élèves médiateurs et médiatrices a participé à la prévention de la violence durant la récréation du matin.
- Rencontre avec la direction pour les élèves éprouvant plus de difficultés au niveau comportemental.
- Code de vie révisé annuellement avec le personnel et approuvé par les membres du conseil d'établissement.

Le personnel de l'école travaille à mettre en place chaque année, des procédures d'accueil des élèves, de premiers soins et de santé et de surveillance des élèves. Dans ces procédures sont aussi énoncées les règles de sécurité lors des déplacements des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité. Un cartable sur les mesures d'urgence (firme Prudent) ou de sinistre est disponible pour consultation dans les deux bâtiments et le personnel a reçu des fiches résumées de ce cartable.

Certains changements importants ont été réfléchis cette année et seront appliqués à partir de la rentrée 2018-2019.

- Passage de période d'enseignement de 45 minutes à des périodes d'enseignement de 60 minutes.
- Mise en place de l'Option sport avec des groupes fermés en 3^e, 4^e et 5^e année.
- Expérimentation d'un nouveau code de vie pour les élèves.
- Mise en place des bases du nouveau projet éducatif de l'école :

NOTRE MISSION

L'école **Au-Fil-de-l'Eau** a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

NOTRE VISION

À notre école, nous hissons la voile de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être.

NOTRE BUT

Être le phare des bâtisseurs de l'avenir.

NOS VALEURS

L'EntrAide

Travailler en collaboration sans jamais laisser personne derrière.

Le Respect

S'exprimer de façon courtoise et écouter l'autre en reconnaissant sa valeur et en respectant ses différences.

Le Bien-être

Offrir un climat calme, positif et sécurisant.

À l'école Au-Fil-de-l'Eau on cultive l'E.R.B.!



Deuxième partie - Convention de gestion et de réussite éducative

Vers une nouvelle entente

Depuis deux ans, le terme des conventions de gestion et de réussite éducative est échu. Nous étions dans l'attente de précisions de la part du ministère pour savoir quel type d'entente remplacerait les anciennes conventions de gestion et de réussite éducative. Dans les deux dernières années, les objectifs et les moyens étaient reconduits sans mise à jour.

L'information nous est parvenue plus précisément cette année. Toutes les écoles du Québec doivent réviser leur Projet éducatif (PÉ) et l'arrimant au nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) des commissions scolaires.

Le travail de révision du Projet éducatif de l'école a été amorcé cette année avec la définition en équipe-école de notre mission, notre vision, notre but et nos valeurs organisationnelles. Le travail se poursuivra en 2018-2019 avec l'établissement de nos objectifs, des cibles à atteindre et des moyens mis en place pour les réaliser. Cette deuxième partie du travail se fera dans le respect des objectifs du PEVR de la commission scolaire des Patriotes.

Le PEVR de la commission scolaire ainsi que le Projet éducatif de l'école seront les instruments qui guideront nos actions dans les prochaines années.

Considérant que les objectifs de notre ancienne convention de gestion et de réussite éducative sont échus et n'ont pas été mis à jour.

Considérant qu'un travail s'est amorcé cette année dans le but de réviser le Projet éducatif de l'école.

Considérant que ce travail mènera à l'établissement de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles à atteindre découlant du PEVR de la commission scolaire.

Vous ne retrouverez pas dans le présent rapport annuel un bilan de notre convention de gestion et de réussite éducative dont le format, les objectifs et les cibles sont appelés à être complètement révisés.

Malgré la présente situation, une analyse des résultats aux épreuves ministérielles de mai et juin 2018 a été faite. Les élèves de l'école ont bien performé en général.

Cependant, une attention particulière sera apportée à lecture en 2018-2019. Plus particulièrement au niveau du « **jugement** » et de la « **réaction** ». Ces éléments ont apparu plus faibles dans les résultats en lecture de 2^e, 4^e et 6^e année (seulement jugement).

Pour être plus précis, **le jugement** d'une œuvre littéraire c'est la capacité de juger des œuvres de façon personnelle, reconnaître aux œuvres certaines qualités et aussi confronter ses jugements avec ceux d'autrui. L'élève est ainsi en mesure de dire, de montrer qu'il a particulièrement aimé ou moins aimé telle ou telle œuvre pour telle ou telle raison.

Pour sa part, **la réaction** à un texte est située dans un rapport de complémentarité non hiérarchique avec la compréhension et l'interprétation. La réaction a un caractère plus subjectif que ces premiers critères.

Réagir à un texte, c'est établir des liens entre des éléments du texte et ses expériences de lecteur, de citoyen. C'est exprimer, reconnaître, expliciter les émotions, les sentiments, les sensations suscitées par le texte. Le lecteur réagit avec son corps, son cœur, sa tête, et ses réactions découlent de ses expériences personnelles et de son bagage culturel. Il devient ainsi plus attentif à ce que le texte lui permet d'apprendre, de découvrir et de vivre.

La réaction fait pencher la balance du côté des « droits du lecteur » du fait qu'elle correspond aux effets que le texte produit sur le lecteur à son premier contact, au cours de la lecture ou à son issue. Certains de ces effets sont d'ailleurs programmés directement par le texte et suscitent souvent l'unanimité, alors que d'autres proviennent plus précisément des perceptions individuelles. Une relecture peut déclencher de nouvelles réactions. (Réf. : *Les quatre dimensions de la lecture d'Éducation Montérégie*)

Le comité pédagogique de l'école réfléchira cette année sur les actions à poser pour augmenter les résultats à ces deux compétences et cela dès le préscolaire.

Troisième partie - Conclusion

Une année remplie de réalisations se termine. Nous avons procédé à des changements organisationnels importants pour 2018-2019. Le passage à des périodes d'enseignement de 60 minutes ainsi que l'implantation du programme d'option sport en sont assurément les plus importants.

La prochaine année scolaire s'annonce avec son lot de projets. L'officialisation du Projet éducatif de l'école en avril 2019 sera sûrement un moment charnière dans la vie de notre école. La réorganisation des effectifs scolaires en lien avec l'ouverture de la nouvelle école de Saint-Hilaire représentera un défi.

La présence d'élections provinciales apportera sa part d'incertitude. Aurons-nous un nouveau ministre de l'Éducation? L'arrivée éventuelle d'un nouveau gouvernement pourrait entraîner une nouvelle vague d'austérité budgétaire...

Quoi qu'il en soit, nous conserverons les yeux fixés sur la mission éducative qui est la nôtre et sur la réussite des élèves avec toutes les ressources dont nous disposons.

Merci pour la confiance envers l'équipe de notre école.

Robert Chauveau
Directeur